

### EDITO

L'enquête de conjoncture sur le secteur bancaire au troisième trimestre de l'année 2017 s'est déroulée dans un climat économique, à l'échelle mondiale, marqué par un raffermissement de la croissance économique sous l'effet de la bonne orientation de la croissance aux Etats-Unis, dans la Zone euro et dans certains pays émergents. Selon les perspectives économiques du Fonds Monétaire International publiées en octobre 2017, la production mondiale devrait s'inscrire en hausse de 3,6% en 2017 après 3,2% en 2016.

Au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA), l'activité économique s'est distinguée par le maintien du dynamisme de l'activité dû à une évolution contrastée des cours des principales matières premières exportées par les pays de l'Union. Les cours de l'huile de palme, du pétrole, du café, de l'or et du cacao ont augmenté, alors que ceux du coton, de la noix de cajou, du caoutchouc et de l'huile de palme se sont repliés.

Au plan national, l'activité économique a évolué dans un cadre macroéconomique solide, un environnement socio politique apaisé qui a favorisé l'attractivité économique de la Côte d'Ivoire, un climat des affaires propice grâce à des réformes prioritaires entreprises.

Ainsi, tenant compte des effets des chocs internes et externes sur l'économie, la croissance économique devrait s'afficher à 8,5%. Au vu de l'évolution de la conjoncture à fin juin 2017, le maintien du rythme de croissance s'explique par le rebond du secteur primaire (en hausse de 7,5%) et le dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire (en hausse de 9,7%).

Les droits et taxes devraient poursuivre leur tendance à la hausse pour s'établir à 6,8% soutenue par l'augmentation des exportations de cacao et des produits pétroliers ainsi que par la consommation des ménages. L'inflation serait contenue à 1,7% (en dessous de la norme communautaire de 3%), grâce à l'accroissement de l'offre intérieure de denrées alimentaires malgré la reprise des prix des produits importés de consommation finale.

Les exportations seraient en hausse de 6,7% en lien avec l'augmentation des exportations de cacao et de produits pétroliers.

Quant aux importations, elles progresseraient de 5,6% avec la mise en œuvre des projets d'investissement et le renforcement de l'activité de la SIR en lien avec la restructuration de sa dette en 2017.

La présente note fait suite à une enquête menée auprès des 28 banques en activité. Elle présente un état des lieux du système bancaire au 30 septembre 2017.

## 1 | Présentation du secteur bancaire

### ■ Un secteur très dynamique...

A fin septembre 2017, le paysage bancaire ivoirien est composé de trente (30) établissements de crédit dont vingt-huit (28) banques et deux (2) établissements financiers.

Le réseau bancaire couvre l'ensemble du territoire à travers 698 agences, 922 Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) ou Guichets Automatiques de Banque (GAB), tous en état de marche.

56% des agences sont installées dans la ville d'Abidjan.

Le secteur emploie également 8 382 salariés dont 19% de cadres supérieurs, 28% de cadres intermédiaires et 74% de non cadres. Le nombre de stagiaires s'élève à 1 563 personnes.

Par ailleurs, il a été dénombré 2 319 870 clients de banque pour 3 962 608 comptes ouverts et 1 387 566 cartes de retrait distribuées. Soit un taux de bancarisation au sens strict estimé à 16,28%<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Nombre de clients de banque rapporté à la population âgée de 15 ans et plus.

## 2 | Situation de l'activité au 30 septembre 2017

### ■ Le secteur bancaire s'affiche en croissance...

Le secteur bancaire enregistre une activité en hausse de 3,80% par rapport à mars 2017 avec un total bilan de 10 198,66 milliards FCFA contre 9 825,57 milliards FCFA en mars 2017.

1- EVOLUTION TRIMESTRIELLE DU BILAN



Cette hausse est portée par une évolution des encours de :

- dépôts qui s'établissent à environ 6 984,17 milliards FCFA contre 6 553,90 milliards FCFA en mars 2017, soit un accroissement de 6,57% des encours ;

- crédits qui s'établissent à 5 483,34 milliards FCFA contre 5 312,36 milliards FCFA en mars 2017, soit un accroissement de 3,22% de l'encours de crédits.





La trésorerie des établissements de crédit affiche un excédent de 958,56 milliards FCFA, contre 903,96 milliards FCFA six (6) mois plutôt. Cette situation résulte d'une progression des ressources plus accentuée que celle des emplois.

## 3 | Analyse des performance du secteur

### Le secteur bancaire enregistre des performances satisfaisantes...

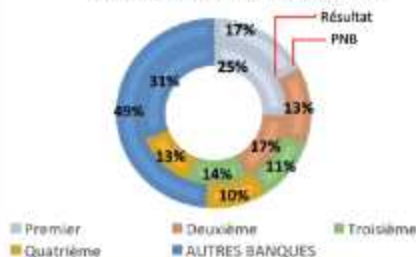
Le Produit Net Bancaire (PNB) des établissements de crédit s'est établi à **448,21 milliards FCFA**, en progression moyenne de 150 milliards FCFA par trimestre sur l'année 2017.

Le résultat net s'est affiché à **121,94 milliards FCFA**, en progression moyenne de 40 milliards FCFA par trimestre sur l'année 2017.



Au 30 septembre 2017, les quatre (4) premières banques du secteur génèrent à elles seules 69% du résultat réalisé et concentrent plus de 51% de la richesse créée.

### 7- Représentativité de la part de marché des quatre premières banques du secteur en terme de performance



## 4 | Respect du dispositif prudentiel

### Un dispositif globalement respecté...

Sur la base des données reçues des établissements de crédit pour le compte du troisième trimestre, la situation prudentielle du système bancaire ivoirien se présente comme suit :

#### Représentation du capital social minimum par les fonds propres de base (FPB)

Cette norme exige des banques de l'UMOA qu'elles détiennent à tout moment des fonds propres de base au moins égaux au capital social minimum de 10 milliards FCFA. Ce nouveau seuil, qui est entré en vigueur à compter du 1er juillet 2015, est respecté par vingt et une (21) banques.

Le déficit en fonds propres des banques non conformes est ressorti à **20 milliards FCFA**, soit 0,20% des actifs.

#### Fonds propres effectifs (FPE) et ratio de couverture des risques

Les fonds propres effectifs se sont établis à **538,84 milliards**, en progression de **90,8 milliards FCFA (+20,3%)** par rapport à mars 2017. Ce ratio est respecté par dix-neuf (19) banques.

#### Limitation des immobilisations et participations

Vingt et une (21) banques sont en conformité vis-à-vis de cette norme.

#### Ratio de division des risques (limitation du volume global des risques individuels)

Le dispositif prudentiel fait obligation aux établissements de crédit de limiter à huit (8) fois leurs fonds propres effectifs, le total des risques pris sur l'ensemble des bénéficiaires atteignant individuellement au plus 75% desdits fonds propres.

Le nombre de banques respectant cette norme est ressorti à neuf (9).

#### Norme de limitation des concours aux principaux actionnaires, aux dirigeants et au personnel

Seize (16) banques respectent la norme qui limite le cumul des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants et au personnel à 20% de leurs fonds propres effectifs.

## 2- Evolution trimestrielle de l'encours des dépôts et des crédits



## ZOOM SUR LES DÉPÔTS ET LES CRÉDITS

### Les dépôts

Ils affichent un encours de 6 984,17 milliards FCFA, composés selon la maturité de :

- ❖ dépôts à court terme pour 4 786,38 milliards FCFA, soit 69% de l'encours des dépôts;
- ❖ dépôts à moyen terme pour 1 615,53 milliards FCFA, soit 23% de l'encours des dépôts;
- ❖ dépôts à long terme pour 579,26 milliards FCFA soit 8% de l'encours des dépôts.

Selon le type de clients, les dépôts sont effectués à :

- ❖ 48% par les grandes entreprises dont 2 535,26 milliards FCFA à court terme ;
- ❖ 39% par les particuliers dont 1 470,30 milliards FCFA à court terme ;
- ❖ 13% par les petites entreprises dont 663,35 milliards FCFA à court terme.

### Les crédits

Ils affichent un encours de 5 483,34 milliards FCFA, composés selon la maturité de :

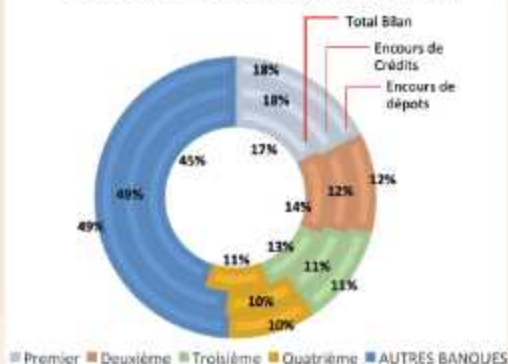
- ❖ crédits à court terme pour 2 659,57 milliards FCFA soit 49% de l'encours des crédits ;
- ❖ crédits à moyen terme pour 2 335,64 milliards FCFA soit 43% de l'encours des crédits ;
- ❖ crédits à long terme pour 579,26 milliards FCFA soit 5% de l'encours des crédits.

Selon le type de clients, on note que :

- ❖ 67% de l'encours de crédit a été accordé aux grandes entreprises dont 2 118,46 milliards FCFA à court terme ;
- ❖ 19% de l'encours de crédit a été accordé aux particuliers dont 715,35 milliards FCFA à moyen terme ;
- ❖ 14% de l'encours de crédit a été accordé aux petites entreprises dont 415,21 milliards FCFA à court terme.

Avec un total bilan de plus de 1 000 milliards FCFA, les quatre (4) premières banques du secteur détiennent à elles seules 51% de part de marché et concentrent plus de la moitié des activités du secteur bancaire.

## 3- Représentativité des quatre premières banques du secteur



Selon les banquiers, cette amélioration de l'activité s'expliquerait d'une part par la signature de partenariats et la mise en place de lignes de crédit au profit des entreprises en prélude au lancement de la campagne café-cacao et d'autre part par des actions de promotion sur les prêts immobiliers et les prêts scolaires en faveur des particuliers.

Par ailleurs, la qualité du portefeuille s'est dégradée. L'encours des créances en souffrance brut a augmenté par rapport à mars 2017 de 32,42 milliards FCFA pour se fixer à 633,81 milliards FCFA. Cette progression de 5,4% est plus importante que celle des engagements. En prenant en compte l'impact des provisions constituées (401,17 milliards FCFA), les créances en souffrance nettes du système bancaire s'élèvent à 215,75 milliards FCFA. Le taux de provisionnement ressort ainsi à 63,3% contre 62,73% au premier trimestre.

## 4- Evolution du niveau de créances en souffrance brut et nettes et des provisions



En conséquence, les taux bruts et nets de dégradation du portefeuille des établissements de crédit ressortent respectivement à 11,6% et 3,93% à fin septembre 2017, en progression respectivement de 0,24 point de pourcentage et de 0,11 point de pourcentage par rapport à mars 2017.

• **Ratio de couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables**

Cette norme, en imposant la couverture, à hauteur de 50% au moins, des emplois immobilisés ou d'une durée résiduelle supérieure à deux (2) ans, par des ressources stables, vise à prévenir une transformation excessive des ressources à court terme des banques en emplois à moyen ou long terme. Elle contribue à assurer l'équilibre de la structure financière de ces établissements de crédit.

Au cours de la période sous revue, dix-sept (17) banques se conforment à cette exigence.

• **Coefficient de liquidité**

Destinée à prévenir les risques d'illiquidité à court terme du système bancaire, cette norme requiert des banques des disponibilités ou des emplois dont la durée résiduelle n'excède pas trois mois suffisants pour couvrir, à concurrence d'au moins 75% leurs exigibilités de même maturité.

A fin septembre 2017, dix-sept (17) banques satisfaisaient à cette exigence.

**TABLEAU RECAPITULATIF DE L'APPLICATION DU DISPOSITIF PRUDENTIEL**

	NON COMM UNIQUE	PAS RESPECTE	RESPECTE	TOTAL
1. Représentation du capital minimum (min : 10 000 M)	3	4	21	28
2. Ratio de couverture des risques (min : 8%)	3	6	19	28
3. Coefficient de division des risques				
☐ Limitation des risques individuels (max : 75%)	4	15	9	28
4. Coefficient de liquidité (min : 75%)	3	8	17	28
5. Couverture des emplois à moyen et long terme (min : 50%)	3	8	17	28
6. Participation (max : 15% des FPB ou 25% capital social)	12	5	11	28
7. Immobilisation hors exploitation (max : 15% des FPB)	13	4	11	28
8. Limitation des immobilisations et participants (max : 100% des FPE)	3	4	21	28
9. Limitation des crédits aux dirigeants (max : 20% des FPE)	5	7	16	28

**Direction Des Établissements de Crédit et des Finances Extérieures**  
**Sous Direction des Affaires Monétaires et Bancaires**  
**Tél. : 20.22.22.74**